

LE JUGEMENT DERNIER — « La justice de Dieu est indépendante de ta volonté, mais elle ne peut être en toi sans que tu le veuilles. [...] S'il t'a créé sans toi, il ne te justifie pas sans toi. Il t'a donc formé sans que tu le saches, mais il ne te justifie que si tu le veux.¹ »

Si, en établissant cette thèse, saint Augustin s'était basé sur le sens clair, ne laissant place à nulle autre interprétation des Écritures, on ne pourrait discuter avec lui qu'en citant d'autres passages de ces mêmes Écritures. Mais saint Augustin procède autrement : il affirme que pour celui-là même qui n'a pas lu les Écritures il doit être évident que Dieu put créer l'homme sans lui demander son consentement, mais quant à le sauver contre son désir, cela Dieu ne peut le faire. Ceci est pour saint Augustin aussi évident que ce fait — pour employer la comparaison favorite de Spinoza — que la somme des angles d'un triangle est égale à deux droits. Selon saint Augustin, le salut doit être mérité au moins de quelque façon. Par conséquent « Dieu ne refuse pas la grâce à celui qui fait tout ce qu'il peut » (*faciendi quod in se est Deus non denegat gratiam*). De là la question de saint Thomas d'Aquin : « Est-ce que la foi est méritoire ? » (*utrum fides meritoria est ?*), question à laquelle il ne peut répondre que par l'affirmative.

Ce que dit Augustin est si semblable à la vérité, qu'à première vue il paraît que personne ne peut penser autrement et que celui qui déclare qu'il pense autrement, celui-là joue la comédie. Ainsi donc, s'il peut y avoir une erreur en ce cas, alors il faut croire que l'homme n'a aucune possibilité de distinguer la vérité de l'erreur. Alors il se peut que $2 \times 2 = 5$, qu'un kilogramme soit plus léger qu'un gramme, qu'il y ait du fer en or, et de la glace brûlante, etc. Tout cela est exact, et néanmoins on se voit obligé d'admettre que saint Augustin se trompait, et que, par conséquent, il arrive parfois que l'erreur soit si semblable à la vérité qu'il ne peut venir à l'esprit de personne de s'imaginer que c'est une erreur.

Que faire ? Descartes répétait obstinément que Dieu ne veut pas et ne peut pas mentir. Mais si l'erreur est si semblable à la vérité que, malgré tout notre désir de ne jamais nous tromper en rien, nous tombons néanmoins dans l'erreur, à qui la faute alors ? Je ne pose cette question pour faire des reproches à Dieu. Si Dieu trompe les hommes, cela ne signifie pas que Dieu soit coupable. Ce sont les hommes qui sont coupables, et non pas de s'être laissé tromper — l'homme pourrait-il percer

¹ Comme à son habitude CHESTOV cite directement dans le texte le latin que voici : *Esse potest justitia Dei sine voluntate tua, sed in te esse non potest praeter voluntatem tuam. [...] Qui ergo fecit te sine te, non te justificat sine te. Ergo fecit nescientem, justificat volentem* ; SAINT AUGUSTIN, *Sermon 169, partie 13*. D'autres traductions de ce passage sont disponibles dans son contexte tel qu'ici : <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/sermons/sermons2/169.htm> · NOTE LCJ

les ruses de Dieu, son Créateur! — mais d'avoir limité leur Créateur en imposant des lois aux manifestations de Sa volonté. Si l'homme est soumis à une certaine limitation, c'est donc, supposent les hommes, que Dieu est, Lui aussi, assujéti à certaines règles. Remarquez d'ailleurs qu'il n'est pas toujours défendu à l'homme de mentir. Concernant le mensonge. Le 1^{er} avril, pour plaisanter, non seulement on peut mais on doit même tromper. Et les autres jours les mensonges son autorisés aussi, s'ils ne poursuivent pas un but intéressé. La médecine légale élève le mensonge au rang de principe ou de méthode, dans les cas par exemple où il faut faire avouer un simulateur. À Dieu tout est permis ; Il peut aussi mentir. Et Dieu nous trompe continuellement. La cause principale de nos erreurs provient précisément de ce que Dieu ne veut pas nous révéler Ses secrets. Il faut croire que nous ne sommes pas de taille à connaître la vérité. Il y a lieu seulement de s'étonner que les logiciens et les gnoséologues² n'aient pu encore « voir » jusqu'ici cette vérité élémentaire.

Tel est le cas qui nous occupe ici.

Saint Thomas est convaincu que « la foi est méritoire » (*fides meritoria est*). Saint Augustin, ce saint Augustin qui lutta avec tant d'ardeur contre Pélagé, est certain que, lui aussi, que Dieu put créer l'homme sans son consentement, mais qu'il ne peut le sauver conte son gré. Il est convaincu de cela et il convaincquit les autres d'une chose qui n'a rien de commun avec la vérité, bien qu'elle ressemble à la vérité comme une goutte d'eau à une autre goutte d'eau. Et saint Augustin lui-même, cependant, sentait par moments que l'homme pouvait faire pour son salut aussi peu que pour son apparition dans le monde. Mais il ne crut pas cette vérité ; il admit l'erreur, et tout le monde répète après lui : « Il t'a donc formé sans que tu le saches, mais il ne te justifie que si tu le veux. » (*fecit nescientem, justificat volentem*). Il faut une expérience spéciale, semblable à celle que traversèrent Tolstoï, Dostoïevski, Nietzsche, Shakespeare ou Luther pour se débarrasser de la vérité augustiniennne. Mais croyez-vous que Luther ou Nietzsche ait toujours vu la vraie vérité ? Non, pas toujours, loin de là. Tout comme saint Augustin, ils ont souvent pris pour la vérité le contraire de la vérité. Et croyez-vous que moi qui vous raconte tout cela je voie la vérité chaque fois que je le veux ? Je la vois quand elle le veut bien, or cela n'arrive pas souvent. D'ordinaire, l'erreur m'attire, et c'est pour cela que je pense que c'est en vain que Descartes a cherché à limiter les droits du Créateur. Le Créateur nous trompe en nous offrant des erreurs qu'il est impossible de distinguer des vérités, et en agissant ainsi Il fait probablement ce dont nous avons besoin.

2 La tâche qui consiste à étudier les connaissances humaines, leurs limites, fondements et origines ; qu'elles soient d'ordre scientifique, religieux ou mystique. · NOTE LCJ

Je me souviens en ce moment des paroles du cardinal Petrucci, qui furent naturellement condamnées par le pape Innocent XI: « Le néant est l'exemplaire de l'âme mystique. Comment était-elle avant que Dieu ait créé le monde? A-t-elle pensé à elle-même et avait-elle un soin pour elle-même? Certainement pas³. » Comprenez-vous ce que cela signifie? Dieu tira le monde du néant, et Il ne pouvait évidemment demander au néant s'il voulait devenir monde. Et Il élèvera l'homme à une nouvelle existence, qui sera peut-être aussi éloignée de celle d'aujourd'hui que celle-ci l'est du néant, sans lui en demander l'autorisation. Car que peut dire l'homme à Dieu! La même chose que le néant, qui ne réfléchissait jamais sur lui-même et en était incapable. Vous ne croyez pas à la possibilité d'une telle métamorphose? Le malheur n'est certes pas grand! Vous partagez la conviction de saint Thomas que « la foi est méritoire »? Non, la foi ne possède aucun mérite; de même que le consentement ou le refus du « néant » ne joua aucun rôle lorsque Dieu en tira le monde. Si vous avez envie d'agir, agissez; mais n'aidez pas Dieu, vous ne feriez que gêner les choses. D'ailleurs, vous seriez incapables même de cela: vous mêler des affaires de Dieu! y songez-vous? Vous ne pouvez modifier la direction du vent, vous ne pouvez obliger la rivière à remonter son cours, et vous prétendez venir en aide à Dieu!

Mais mon discours a un tout autre objet: Platon, dans son « Gorgias », raconte que dans l'autre monde les âmes se présentent devant leurs juges complètement nues, sans corps même, afin que les juges, les enfants de Zeus, puissent juger d'après l'aspect des âmes de leur conduite sur terre. Et seules les âmes pures, sans une tache, sont accueillies dans les Champs Élysées; les autres sont plongées dans les Enfers. Eh bien, il y a là une grande part de vérité; mais Platon a caché certaines choses, ou plutôt, il ne savait pas tout. Il croyait qu'il y avait des âmes couvertes de plaies répugnantes et d'autres complètement pures. Or, on sait pertinemment qu'il n'y a pas d'âmes complètement pures, que toutes sont marquées de taches et de plaies. Et l'on sait aussi que nulle action, si belle qu'elle soit, nuls « exercices spirituels » (*exercitia spiritualia*), nul élixir, ne peuvent faire disparaître des taches. Il y a pis, — et c'est le plus terrible, — l'homme ne veut pas les effacer; et non pas par obstination, orgueil ou habitude invétérée du mal. Au Jugement Dernier tout cela disparaîtra de soi-même: là, en effet, l'homme se jugera lui-même, avec une sévérité, une rigueur impitoyable dont sur terre on ne se fait pas la moindre idée. Et c'est pour cela que l'homme ne veut pas effacer ses taches. Vous ne croyez pas?

³ *Il niente è esemplare dell' anima mistica. Come stava egli prima che Dio creasse il mondo? Pensava egli a se stesso e aveva cura di se? Certo, che no.*

Vous avez tort. L'homme ne peut pas le vouloir, tout comme « le néant » (*il niente*) de Petrucci ne pouvait naître à l'être. Si vous continuez à ne pas le croire, je n'essayerai pas de vous convaincre : votre temps viendra ; vous saurez et vous comprendrez ; en attendant, ayez confiance en saint Augustin ! Nous voici donc devant un problème qui épouvantait l'humanité, car il apparaît insoluble aussi bien pour notre intelligence que pour notre conscience : peut-on sauver une âme tirée du néant, et qui, pleine d'horreur devant sa propre laideur, s'est condamnée elle-même à rentrer dans le néant ? Comment agit Dieu, je ne le sais. Mais je sens parfois qu'il opère ce salut.

Le présent PDF est tiré du livre *Le Pouvoir des Clefs* de Léon Chestov édité en 1967 aux Éditions Flammarion et traduit par Boris de Schlozer. Bien que ce livre soit aujourd'hui épuisé, nous sommes heureux de vous informer que depuis le 30 septembre 2010 une nouvelle édition de cette traduction est disponible aux **Éditions Le Bruit du temps**, rue du Cardinal Lemoine à Paris et dont voici l'adresse internet : http://www.lebruitdutemps.fr/_livres/LePouvoidescles.htm. — Cette parution est la première d'une série de rééditions et de publications d'inédits de Chestov prévues au Bruit du temps, sous la direction de Ramona Fotiade, présidente de la Société d'études Léon Chestov, professeur à l'université de Glasgow.

De fait, ce texte est soumis à la propriété littéraire et ne peut en aucun cas être utilisé de manière commerciale ou pour un usage autre que dans la sphère privée. La mise en page est gracieusement proposée par Les Cahiers Jérémie avec l'aimable autorisation des Éditions Le Bruit du temps dans le seul but de vous permettre de connaître cet auteur et éventuellement de vous procurer ses ouvrages par vos soins chez l'Éditeur ou auprès de votre libraire habituel.